



Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous souhaiterions revenir vers vous sur le chapitre X du dossier d'étude d'impact GSM et en particulier sur le X.1, relatif à **l'étude de besoins en sable en Loire-Atlantique**.

### 1- Des données volontairement peu claires ?

En effet, au paragraphe X.1.1.3 concernant les besoins, il y est précisé qu'en moyenne il faut 300 tonnes de granulats par logement. Or le Schéma Régional des Carrières (1) indique au tome 2 (page 14) qu'il faut de 100 à maximum 300 tonnes de granulats pour une maison. Cette quantité est nécessaire pour les besoins du béton, du mortier, du remblayage, des soubassements et autres fondations...

Sachant que les logements sont loin de n'être que des pavillons individuels, surtout pour les zones plutôt urbaines couvertes par la production GSM, cette valeur moyenne semble même plutôt assez élevée.

Par ailleurs, comme nous avons déjà pu le préciser :

- Avant même de construire du neuf, il faut l'éviter et travailler sur les m<sup>2</sup> inutilisés et vacants.
- Et concernant la construction neuve, beaucoup d'autres techniques que la construction béton existent et se développent aujourd'hui.

**Aussi, le véritable chiffre du besoin en granulats par logement doit donc être revu.**

Par ailleurs, rappelons ici que pour faire du béton, il faut environ 1,5 fois plus de gravier que de sable, sans parler des soubassements et remblayage.

De plus, le terme granulats, suivant la définition du SRC (tome 1, page 37) s'applique aux « **morceaux de roches entre 0 et 125mm**, utilisés pour viabilité (routes), viabilité avec liants (bitume, enrobés...), granulats pour bétons ». Les besoins en sable ne représentent en fait qu'une part réduite des besoins globaux en granulats : environ 5 millions de tonnes sur 30 millions de tonnes de granulats à l'échelle des Pays de La Loire

La répartition des granulats est décrite en page 40 de ce même document :

| Consommations 2012<br>(millions de tonnes) | Bâtiment | Travaux Publics | Total |
|--------------------------------------------|----------|-----------------|-------|
| Béton prêt à l'emploi                      | 4,3      | 1,1             | 5,4   |
| Produits béton et mortiers                 | 1,4      | 0,8             | 2,2   |
| Bétons de chantier                         | 1,1      | 0,6             | 1,7   |
| Enrobés et produits hydrocarbonés          | 0,0      | 2,8             | 2,8   |
| Travaux routiers, voirie, remblais         | 0,0      | 19,2            | 19,2  |
| Total                                      | 6,9      | 24,5            | 31,3  |

*Illustration 12: Répartition des granulats selon la nature d'emploi et la catégorie de produits finis (source : CERC, 2017)*

Or, à la page 34 du document « description du projet » on lit que **les granulats produits par GSM** sont :

- du sable 0/1 et 0/2 pour des applications spécifiques (terrains de sport, enduits...)
- **sable 0/4mm à 85%**, en particulier pour béton
- gravier 4/10 et 10/20 pour bétons et applications techniques en drainage

=> **GSM produit donc essentiellement du sable** et très peu de gravier, qui représentent pourtant la plus grosse partie actuelle des besoins en granulats.

**Mais alors, tenant compte de tous les paramètres cités ci-dessus, quel est donc le véritable besoin en sable par logement auquel GSM peut répondre aujourd'hui avec le gisement de Saint-Colomban?**

Par la suite, GSM nous perd un peu dans les pages qui suivent, mélangeant les données :

- Page 227 : évaluation des besoins globaux pour tous les granulats
- Page 231 : conso en roches meubles à 5,4 millions de tonnes mais sur la base de chiffres de 2012, pourquoi ? Quelles sont les données actuelles ?
- Et juste après, il est question de recyclage pour 2,73 millions de tonnes...Mais pour tous granulats : quelle part est concernée par la production de sable ?
- Page 232 : on parle à nouveau de granulats avec une conclusion qui parle du déficit supplémentaire de 600 000 tonnes/an de matériaux, en général !...Et qui donc au final ne concerne que très partiellement ceux que produit GSM à St-Colomban.

Est-ce voulu de maintenir ce flou sur ces données que GSM doit pourtant bien connaître?

**Au final, nous ne retrouvons aucune indication dans le dossier qui nous apportera une réponse claire sur les besoins actuels du territoire en sable...Difficile dans ce cas d'en justifier un intérêt général.**

## **2- Analyse par zone d'emploi**

Avançons un peu plus dans l'exposé :

Page 234 : les figures 96 à 98 (tableaux) ne sont malheureusement pas remis dans leur contexte, ce qui enlève une grande partie de leur compréhension. En effet, elles sont extraites du SRC (tome 1, à partir de la page 265) au paragraphe « H.2.2.3. **Analyse par zones d'emploi pour l'usage 1 (granulats (0,08 mm à 80 mm)** pour béton et viabilité) ».

Précisions d'abord que **ces données du SRC sont contestables** en particulier dans ce contexte de l'étude d'impact GSM. En effet, les hypothèses utilisées sont ici les suivantes :

- résultats 2013 du recensement (page 256 tome 1) : plus de 10 ans de retard
- scénario démographique « population haute » non justifié (page 257 tome 1)
- ratio conso à 7,5 tonnes pour une moyenne nationale à 5,8 tonnes (page 39 du tome 1)
- baisse actuelle très forte de l'activité viaire et du bâtiment non prise en compte (le schéma date de fin 2020)
- notion uniquement de granulats (0 / 80mm cette fois) qui ne permet pas d'avoir une vue claire sur les besoins spécifiques en sable, comme évoqué ci-dessus.

Ensuite le SRC lui-même émet beaucoup de réserves quant à ses propres données :

*« Ce descripteur est théorique, car il ne prend pas en compte les réserves de gisements effectivement disponibles et qui ne sont pas toujours connus avec exactitude en début d'exploitation. Il n'est donc pas très fiable sur une longue période. » (page 264)*

*« Il est donc très vraisemblable que les besoins ont été surévalués pour certaines zones comme Nantes » (page 266).*

Enfin, ces tableaux, placés dans le paragraphe « concassage de roches massives », **sont au final très peu pertinent dans le cadre de cette étude**. Ils induisent même fortement le lecteur en erreur sur la perception de la situation qu'il pourrait avoir concernant le gisement de Saint-Colomban.

**Au global, avec cette « étude des besoins en Loire-Atlantique », plutôt que de vouloir nous éclairer, GSM cherche à priori plutôt à nous perdre dans les méandres de données générales et peu adaptées qu'il n'a finalement fait que picorer dans le SRC.**

**Elle est donc à reprendre totalement.**

**Si on récapitule : au final, nous n'avons disposition aucune donnée** (même approximative) sur :

- La destination géographique finale de ce sable (voir notre contribution n°238)
- Les besoins en logements que ce sable permet de couvrir
- La provenance des approvisionnements complémentaires qu'il faudra ajouter au sable pour en faire du béton (gravier ou ciment)
- Les perspectives pour les années à venir des besoins du territoire en sable correspondant au gisement de Saint-Colomban

C'est pourtant le cœur de cette affaire !

Là où il serait absolument nécessaire de disposer d'une vision claire de l'ensemble de ce secteur économique, de ses logiques locales, des stratégies déployées et surtout **de la manière dont les groupes concernés servent l'intérêt général**, nous n'avons qu'une vision parcellaire et très floue. Là où nous devrions retrouver des données précises sur l'activité de la carrière GSM de St-Colomban, nous n'avons qu'un survol approximatif et général de la situation des granulats. Ceci serait d'autant plus légitime que cette activité d'extraction est extrêmement impactante pour l'environnement et les populations, et que le sable utilisé l'est de manière irréversible.

### **3- Des alternatives existent !**

La page 232 de l'étude d'impact GSM se termine sur le fait que « *plusieurs alternatives pourront être développées, mais cela nécessiterait un délai pour leur aboutissement et leur généralisation.* »

C'est un des points les plus importants et il est si peu argumenté !

Aussi, il est à ce stade impératif de savoir :

- Quels sont ces projets ?
- Quels ont été, depuis presque 25 ans d'implantation sur Saint-Colomban, les développements qui ont été engagés ?
- Quels sont les délais évoqués ici pour les mettre en place ?

De même, le « compte-rendu examen conjoint » précise en page 2 que des tests ont été réalisés sur le recyclage des sables utilisés par les maraîchers, mais abandonnés. Compte-tenu de l'importance commerciale de ce débouché, il est impératif de connaître ces tests, et les difficultés précises rencontrés par GSM pour les faire aboutir.

L'ensemble de ces éléments donnent très fortement le sentiment que **GSM ne cherche pas à avancer sur des alternatives au sable**. Son but semble surtout de conserver la maîtrise d'un territoire d'où il peut facilement l'extraire et enfouir tout aussi facilement des déchets inertes sous couvert de valorisation. Il n'y a donc aucune ambition pour GSM à faire bouger cette logique.

### **Cette attitude n'est pas responsable !**

Rappelons encore une nouvelle fois que le sable n'est pas renouvelable. La situation se tend de plus en plus dans le département, la région et au niveau international. Aussi, les solutions de remplacement devront, à tous niveaux, être mises en place au plus vite.

**Accorder une extension de plus à GSM, c'est refuser de voir ces questions, rester dans les schémas du passé et tourner le dos à l'avenir !**

(1) : Schéma Régional des Carrières des Pays de La Loire :

<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/mise-a-disposition-du-public-du-schema-regional-a5617.html>